

Dijon, le 08 Février 2024

Réf : AG/MV  
Téléphone : 03.73.63.01.83  
Mail : [mvif@lbf.fr](mailto:mvif@lbf.fr)

## Finales Régionales Futsal U13F, U15F et U18F

Samedi 17 Février 2024

Palais des Sports à BESANCON

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-après les modalités d'organisation des Finales Régionales Futsal Jeunes Féminines qui se dérouleront le **Samedi 17 Février 2024** au Palais des Sports, situé 42 Av. Léo Lagrange, 25000 Besançon

### ✓ U13F

Convocation des équipes à 9h30 - Départ à 13h15

Remise des récompenses U13F : 12h45

### ✓ U15F ET U18F

Convocation des équipes à 12h15 – Départ au plus tôt : 17h30

Remise des récompenses U15F et U18F : 16h45

### ✓ MATCH DE GALA SENIORS FEMININES

Un match de gala aura lieu dans la continuité des finales U13F, U15F et U18F : coup d'envoi 17h15

### ✓ Déroulement

- **Finale U13F** : 8 équipes ; 2 poules de 4 (3 matchs/équipe) puis 2 matchs de classement/équipe
- **Finale U15F** : 8 équipes ; 2 poules de 4 (3 matchs/équipe) puis 2 matchs de classement/équipe
- **Finale U18F** : 4 équipes ; formule championnat (3 matchs/équipe) puis 2 matchs de classement ; 5 matchs de 10' par équipe

La répartition est déterminée par la commission compétente :

U13F		U15F		U18F
GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE 1	GRUPE 2	GRUPE UNIQUE
DTB 1	DTB 2	DTB 1	DTB 2	DTB 1
DTB 3	SAONE ET LOIRE	SAONE ET LOIRE	COTE D'OR	DTB 2
HAUTE SAONE 2	HAUTE SAONE 1	JURA	HAUTE SAONE	HAUTE SAONE
COTE D'OR	YONNE	YONNE	NIEVRE	JURA



## ORGANISATION GÉNÉRALE

### ✓ *Qualification des joueurs et joueuses*

**En U13F :** Toutes les joueuses U11F (3 maxi) – U12F et U13F. Elles doivent être licenciées et régulièrement qualifiées (voir le document sur les lois du jeu).

**En U15F :** Toutes les joueuses U13F (3 maxi) – U14F et U15F sont autorisées à pratiquer en catégorie U15F. Elles doivent être licenciées et régulièrement qualifiées (voir le document sur les lois du jeu).

**En U18F :** Toutes les joueuses U15F « bénéficiant de l'autorisation médicale de surclassement – article 73.A des RG de la FFF » - U16F, U17F et U18F sont autorisées à pratiquer en catégorie U18F. Elles doivent être licenciées et régulièrement qualifiées (voir le document sur les lois du jeu).

- Une joueuse double licence ne peut participer au futsal pratique associée qu'avec un seul de ses 2 clubs.

**Rappel :** Le nombre de mutations inscrit sur la feuille de match est de maximum 4 dont 1 maximum hors période (football réduit).

Les arbitres devront contrôler les licences avant le début du tournoi.

### ✓ *Club organisateur*

Un club sera support, organisateur de cette journée : **SPORTING BESANCON FUTSAL.**

Petite restauration / buvette sur place.

### ✓ *Organisation*

. Les équipes doivent prévoir deux jeux de maillots de couleurs différentes, avec des numéros identiques, 1 jeu de chasubles et leur propre pharmacie.

. **Coordinateurs :** M. Albert Giboulet – M. Pierre-Etienne Demillier

. **Encadrement :** Stéphane Begel – Sérafin Da Silva – Christophe Girardet – Jean Michel Guyonvernier – Michelle Guerra Borges (*après-midi*) – Michel Malivernay – Marilyn Grandvoinet

. **Communication :** M. Anatole Barbier

Chaque équipe voudra bien envoyer à [mvif@lbfc.fff.fr](mailto:mvif@lbfc.fff.fr) la couleur des maillots, shorts et chaussettes des joueurs et gardiens de son équipe pour le **jeudi 15 février**

### ✓ *Arbitrage*

La C.R.A voudra bien désigner :

- 6 arbitres dont 1 coordinateur pour la finale U13F
- 6 arbitres dont 1 coordinateur pour les finales U15F et U18F

Les frais d'arbitrage sont à la charge de la Ligue.

### ✓ *Règlement*

En annexe l'extrait des Lois de jeu concernant toutes les compétitions régionales FUTSAL établi par la commission compétente.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures

**Le Président de la CR Tous les Footballs et Sport Santé**



**Albert GIBOULET**

Destinataires : @clubs – Districts





Copie : Conseil d'Administration – Membres de la Commission Régionale Tous les Footballs et Sport Santé – Membres de la CR Sportive – ETR – CRA – ETRA – Désignateurs – Service communication – PM Dandrau – V Szmatala



**L'ASTRAGALE**  
**15 rue Ernest Champeaux**  
**21000 Dijon**

Téléphone :  
**09.70.80.93.27**

